



CFAI Loire
AFPI Loire

COMMUNIQUE DE PRESSE :

38 jeunes en alternance reçoivent leur certificat Voltaire, attestant de leur niveau d'orthographe auprès des recruteurs

En février 2016, 38 candidats ont passé la certification Voltaire dans nos locaux. Nous avons depuis reçu les résultats.

Le 22 Mars, ils ont donc reçu leur certificat Voltaire de la main d'Alain SOWA, Président du Pôle Formation des Industries Technologiques de la Loire et chef d'entreprise.

La certification Voltaire c'est quoi ?

L'objectif du Certificat Voltaire est de certifier le **niveau de maîtrise des difficultés de la langue française (à l'écrit)** des candidats, avec fiabilité et objectivité.

Ce certificat a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe auprès des recruteurs (au même titre que le TOEIC® pour le niveau d'anglais) et de mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Pourquoi faire passer la certification Voltaire aux apprentis ?

82 % des recruteurs sont sensibles au niveau d'orthographe des candidats.

La certification Voltaire atteste d'un niveau en orthographe de la personne auprès des entreprises. Cette certification est indéniablement un plus pour les apprentis et peut être un élément différenciateur dans le cadre d'un recrutement.

Le **Pôle Formation des Industries Technologiques** de la Loire a **engagé** un projet visant à accompagner les jeunes par une pédagogie différente (**la pédagogie par les compétences**) tenant compte des **besoins de compétences attendues par les entreprises** de notre territoire.

Ce projet vise à être en capacité, selon le champ disciplinaire, d'attester de compétences professionnelles acquises.

Sur le champ de l'enseignement en français, la certification Voltaire permet, à ce titre, d'attester d'un niveau de compétences acquises.

Comment se déroule l'examen ? :

L'examen propose de répondre à un QCM papier de 195 questions (d'une durée de 2 heures) balayant de manière croisée un large éventail de difficultés.

Le principe des questions est d'identifier et cibler les fautes au sein de chacune des 195 phrases présentées. Chaque phrase peut contenir 0, 1, 2 ou 3 erreur(s).

L'examen comprend aussi une petite dictée de deux lignes.

C'est un peu comme le code de la route, aux dires de certains jeunes.

À quoi correspond le score obtenu au Certificat Voltaire ?

Le score maximum que l'on peut obtenir est **1000** et il est valable **4 ans**.

Niveau 300 - orthographe TECHNIQUE - aptitudes pour rédiger des textes simples. Recommandé pour les métiers dans lesquels s'échangent des consignes techniques simples.

Niveau 500 - orthographe PROFESSIONNELLE - aptitudes pour rédiger des textes élaborés. Recommandé pour des managers, commerciaux, ingénieurs, techniciens supérieurs, assistants, secrétaires, etc.

Niveau 700 - orthographe AFFAIRES - aptitudes pour rédiger des textes qui ont une portée stratégique ou légale, ainsi que pour relire et corriger les textes de collaborateurs. Recommandé pour des responsables grands comptes, assistants de direction, directeurs de service, juristes, avocats, notaires...

Niveau 900 - EXPERT - recommandé pour les métiers liés aux lettres : relecteurs-correcteurs, rewriters, traducteurs, formateurs, coachs...

Pourquoi cette petite cérémonie ?

38 personnes ont ainsi été présentées 19 février dernier à cette certification. Cette **initiative a été très positive** pour les jeunes qui se sont **impliqués fortement** dans ce projet.

Ils ont été mis à l'honneur ce mardi 22 mars car ils ont fait cela sur la base du **volontariat**, et n'avaient aucune obligation.

Les 3 apprentis qui ont eu un score supérieur à 750 se sont vus décerner un cadeau de la part du Pôle Formation des Industries Technologiques

Est-ce que l'expérience va être reconduite ?

Oui, cette certification Voltaire va être généralisée pour tous les apprentis du Pôle Formation des Industries Technologiques de la Loire.

Cette certification est aussi intégrée depuis 2015 à l'offre de formation continue.

Quels résultats pour cette session ?

Pas de score inférieur à 300, donc tous les apprentis ont obtenu au minimum un niveau orthographe TECHNIQUE.

15 apprentis ont un score compris entre 500 et 700 et ont donc un niveau orthographe PROFESSIONNELLE

3 candidats ont obtenus un score supérieur à 750, soit un niveau orthographe AFFAIRES, décrit ainsi : aptitudes pour rédiger des textes qui ont une portée stratégique ou légale, ainsi que pour relire et corriger les textes de collaborateurs. Recommandé pour des responsables

Le Pôle Formation des Industries Technologiques en quelques lignes :

Le Pôle Formation des Industries Technologiques Loire (CFAI et AFPI Loire) a été créé par l'UIMM Loire (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie de la Loire) et a pour activités :

- La formation en **apprentissage et en alternance**
- La **formation continue** relevant du plan de formation des entreprises
- La formation des demandeurs d'emploi et des salariés en reconversion
- La promotion des métiers industriels et technologiques

Dans les domaines suivants :

- Mécanique-Productique,
- Génie Industriel,
- Maintenance Industrielle,
- Chaudronnerie-Soudage,
- Électrotechnique, Énergie et Éléments communicants,
- Optique et vision industrielles,
- Technico-commercial / Marketing,
- Informatique et Réseaux / Bureautique,
- Ressources Humaines / Management,
- Qualité Sécurité Environnement / Développement Durable,
- Logistique / Supply-chain

L'approche emploi-compétences du Pôle Formation :

Cette approche innovante consiste à adapter la formation des apprenants et à raisonner en termes d'acquisition de compétences répondant aux **attentes individuelles des entreprises**.

En développant cette approche, les apprenants optent pour bien plus qu'un diplôme ou un titre : ils obtiendront également des certifications valorisables auprès des entreprises :

- **CQPM**, Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie
- Certifications de compétences bureautiques (**TOSA**) ;
- Passeport de compétences informatiques européen (**PCIE**) ;
- Certifications linguistiques en anglais (**TOEIC**), en français (**Voltaire**) ;

Nos centres de Formations - Deux adresses :

À Saint-Etienne :

Cité des Entreprises – Quartier Technopole
16 Bld de l’Etivallière – 04 77 93 17 49

À Roanne/Mably :

Campus des Métiers
14 Rue Jean de la Fontaine - 04 77 68 49 70

Dossier de presse– 04/03/2016

*Contact Presse: Florence ALLEON-LAURENT 04 77 92 89 74 – 06 29 37 57 63 -
falleon@citedesentreprises.org*